

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	25.04.2016	23h06	16.338	DFS
Annule et remplace				

Auteur(s) : Corine Bolay Mercier

Titre : Qu'en est-il de la sécurité des soins?

Contenu :

En ville du Locle, il semble que plusieurs physiothérapeutes, notamment proches de la retraite, aient été démarchés par un grand groupe privé pour intégrer un nouveau cabinet collectif de physiothérapeutes. Ce qui semble intéresser les démarcheurs, c'est le titre et donc l'autorisation de pratique, puisque, selon nos informations, le personnel nouvellement engagé n'aurait pas les autorisations nécessaires pour pratiquer.

Le Conseil d'État peut-il indiquer s'il a connaissance de ces démarchages et de l'engagement de personnel qui n'aurait pas toutes les autorisations?

Quelles mesures peuvent être prises par le service de la santé pour maintenir une sécurité des soins pour les patient-e-s?

Réponse écrite demandée : Oui Non

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Corine Bolay Mercier

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Marie-France Matter		
Sylvie Fassbind-Ducommun		
Patrick Lardon		
Armin Kapetanovic		